



FORMATION PROFESSIONNELLE / CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Application des conditions générales

Les actions de formation professionnelle réalisées par OXYGENAIR sont soumises aux présentes conditions générales de vente. Par conséquent, le fait de passer commande ou de signer un devis implique l'adhésion entière et sans réserves du client aux présentes conditions générales de vente.

Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre formulaire ou document, notamment les conditions générales d'achat du client, sauf dérogation formelle et expresse d'OXYGENAIR. En conséquence, toute autre condition contraire opposée par le client, notamment toute clause manuscrite ou sous autre forme sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à OXYGENAIR.

2. Modalités d'inscription

Toute inscription prend effet à réception de l'offre de formation signé par une personne habilitée validant l'accord sur l'objectif, le contenu, et le coût du stage de formation.

Cas spécifique d'une prise en charge de la formation par un OPCA :

Il vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre formation auprès de votre OPCA (Organisme Partenaire Collecteur Agréé) et de faire votre demande de prise en charge avant la formation. La prise en charge de tout ou partie de la formation par un organisme collecteur doit être signalée impérativement à OXYGENAIR lors de l'inscription. Un accord de prise en charge écrit doit nous parvenir de sa part avant le début de la formation. Dans le cas contraire, le client sera facturé de l'intégralité du coût du stage de formation.

3. Report – Annulation

Le client conserve la possibilité de reporter ou d'annuler la réalisation d'un ou plusieurs stages de formation intra-entreprises. Cette demande de report ou d'annulation doit se limiter aux cas de force majeure et ne pourront être acceptées que si elle survient plus de deux semaines avant le début du stage de formation. Passé ce délai, OXYGENAIR facturera le montant intégral de la formation.

OXYGENAIR se réserve le droit de reporter ou d'annuler la session de formation en cas de force majeure, elle en informe alors l'organisme concerné dans les plus brefs délais.

4. Assurance

OXYGENAIR a contracté une assurance en responsabilité civile couvrant l'ensemble de ses activités. A la demande du client, nous pouvons vous communiquer les informations relatives aux limites de garantie de la police d'assurance professionnelle.

5. Conditions de paiement

Les règlements sont exigibles à réception de la facture 30 jours fin de mois. Les règlements seront effectués par chèque à l'ordre d'OXYGENAIR ou par virement bancaire. Tout retard de paiement entraînera des pénalités d'un montant égal à 2 fois le taux d'intérêt légal.

6. Attestation de stage

A l'issue de la formation, OXYGENAIR communique au participant une attestation de stage. Cette attestation de stage ne vaut pas qualification de la personne concernée.

7. Propriété intellectuelle

L'utilisation des supports remis lors du stage de formation est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. Toute reproduction ou représentation constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du code pénal. Il appartient au client de se conformer à l'ensemble des réglementations applicables en ce domaine.

8. Différend

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le Tribunal de Commerce de Tours est seul compétent pour régler le litige.

9. Réclamation

OXYGENAIR enregistre systématiquement toute réclamation reçue de la part d'un client ou autre partie prenante.

Toute réclamation peut être adressée à l'adresse mail suivante : damien.declerck@oxygenair.fr

Des informations relatives à la procédure d'OXYGENAIR concernant la gestion des réclamations sont disponibles sur demande.

10. Informatique et Libertés – protection des données personnelles

Les informations recueillies sur le client (notamment nom/prénom/fonction/coordonnées des interlocuteurs) font l'objet d'un traitement réalisé par OXYGENAIR et sont indispensables au traitement de sa commande.

Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des travaux commandés et des garanties éventuellement applicables à l'issue de ces travaux.

Le responsable du traitement des données est l'entreprise OXYGENAIR, situé au 32 rue Gutenberg, 37300 Joué les Tours, email : contact@oxygenair.fr

L'accès aux données personnelles sera strictement limité au personnel OXYGENAIR responsable de traitement, habilité à les traiter en raison de leurs fonctions.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, et par le Règlement Européen n°2016/.679, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse postale ou email mentionnée ci-dessus, en joignant un justificatif de son identité valide.

En cas de réclamation, le client peut contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).